

## **EFFETS DU THÉÂTRE EN MILIEU CARCÉRAL : ENTRE PRISONNIÉRISATION ET RECONSTRUCTION PERSONNELLE\***

**Adolf MOTE<sup>1</sup>, Jean Pierre MBAME<sup>2</sup>, Fride NGUIDJO<sup>3</sup>**

DOI: 10.52846/AUCPP.2022.2.17

### **Résumé**

*Quels sont les effets du théâtre, comme environnement éducatif qui influent non pas sur la prisonnérification, mais sur la reconstruction personnelle du détenu dans l'environnement social et culturel dans lequel se trouve le détenu ? Le constat est que l'état de prisonnérification du détenu mineur accentue sa précarité et hypothèque sa reconstruction personnelle. L'objectif de cette étude est d'analyser les effets du théâtre comme aire transitionnelle de créativité. La recherche s'inscrit dans le paradigme compréhensif et a opté pour un devis qualitatif. La recherche s'est adressée à 10 participants du « quartier treize » de la Prison Centrale de Yaoundé. Les données collectées et traitées à travers le guide d'entretien ont permis de parvenir aux résultats selon lesquels la place de l'acte théâtral en milieu carcéral favorise un repositionnement identitaire.*

**Mots-clés :** *Détenus mineurs ; Théâtre ; Milieu carcéral ; Reconstruction personnelle.*

## **EFFECTS OF THEATER IN THE PRISON ENVIRONMENT: BETWEEN PRISONING AND PERSONAL RECONSTRUCTION**

### **Abstract**

*What are the effects of the theater, as an educational environment, that influence not the prisonerization, but the personal reconstruction of the prisoner in the social and cultural environment in which the prisoner finds himself? The observation is that the state of prisonerization of the minor prisoner accentuates his precariousness and mortgages his personal reconstruction. The objective of this study is to analyze the effects of theater as a transitional area of creativity. The*

---

\* This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. Authors retain the copyright of this article.

<sup>1</sup> PhD Student in Clinical Psychology, Laboratory of Psychopathology and Child Psychology, University of Yaounde I, Cameroon, e-mail address: adolfmotos@yahoo.fr, corresponding author

<sup>2</sup> PhD in Social Psychology, Laboratory of Human and Social Sciences Applied to Physical Education and Sports, National Institute of Youth and Sports, Yaounde, Cameroon, e-mail address: jeanmbame@gmail.com

<sup>3</sup> PhD Student in Youth and Leisure, Laboratory of Human and Social Sciences Applied to Mass Education, National Institute of Youth and Sports, Yaounde, Cameroon, e-mail address: cellequiamasse@gmail.com

*research is part of the comprehensive paradigm and has opted for a qualitative approach. The research was addressed to 10 participants of the "thirteen quarter" of the Central Prison of Yaoundé. The data collected and processed through the interview guide made it possible to arrive at the results according to which the place of the theatrical act in the prison environment favors a repositioning of identity.*

**Key words:** *Juvenile inmates; Theater; Prison environment; Personal reconstruction.*

## 1. Introduction

La prison, aussi mystérieuse soit-elle, constitue aujourd'hui une question de société fondamentale. Elle est au cœur de notre système de justice, souvent au cœur de nos sociétés, et pourtant, il semble exister à son sujet une forme d'aveuglement volontaire, de la part des citoyens comme des pouvoirs politiques (Blangenais, 2004, p. 3). Le centre du débat qui devrait être posé est sans aucun doute, la question de la reconstruction personnelle des détenus pendant leurs incarcérations (et dans le champ social). Les questions si souvent médiatisées des violences, des suicides, de l'indécence des conditions de détention ne sont finalement que des dérivés tragiques de la problématique de la désocialisation et de l'état de prisonnérisme dans lequel se trouve le détenu et que génère l'univers carcéral et de la défaillance de leur reconstruction tremplin à de réinsertion (Larouche, 2008, p. 36).

Dans les pays en voie de développement en général et au Cameroun en particulier, la prison, lieu de privation de liberté, est un cadre austère. De ce fait, elle est souvent au centre des préoccupations de la communauté internationale et des organisations humanitaires. S'agissant du cas du Cameroun, Akoa (2010) relevait que la plupart des prisons camerounaises sont anciennes, insalubres et surpeuplées : plus de 5000 détenus à la Prison Centrale de Yaoundé (PCY). Dans la même lancée, le Programme d'Amélioration des Conditions de Détention et le Respect des Droits de l'Homme (PACDET II) dans son rapport provisoire de 2006, a identifié un ensemble de problèmes auxquels font face les prisons camerounaises: vétusté et délabrement des structures, violence, insécurité, précarité des conditions de vie, désœuvrement, promiscuité, détention préventive qui est de 65% au Cameroun et un taux de récidive se situant aux alentours de 45%. C'est dire, de ce qui précède, que les conditions de détention au Cameroun sont préoccupantes.

Pourtant, le gouvernement camerounais a mis sur pied plusieurs réformes visant l'amélioration des conditions de vie des détenus. Ainsi, suivant le décret N° 75/15 du 7 Janvier 1975, l'Administration Pénitentiaire (AP) doit occuper les détenus à travers le travail pénal, afin d'éviter l'ennui; d'où l'organisation dans certaines résidences et places publiques, des corvées effectuées par les détenus. Le décret N°92/052 du 27 mars 1992 portant Régime Pénitentiaire au Cameroun (RPC) organise la pratique des activités de loisir, afin d'humaniser les prisons. En outre, dans le titre 3 dudit décret, le détenu a droit à une alimentation équilibrée, à l'habillement, aux soins de santé adéquats et aux bonnes conditions d'hygiène. Malgré toutes ces mesures, la condition des détenus n'a guère changé, ils sont

toujours exposés au stress, à la solitude, à l'angoisse, aux mauvais traitements éventuels de leurs encadreurs et subissent bastonnade, séquestration de tout genre.

La création d'un espace favorable à la reconstruction personnelle du détenu et la préparation de ce dernier à sa sortie, relèvent des missions de la prison au même rang que sa mission sécuritaire. Or c'est justement cette problématique dont n'arrive pas à s'emparer l'institution pénitentiaire et les pouvoirs publics centraux. Parce que, le manquement à cette mission engendre la précarisation du détenu dans son environnement carcéral, et parce que la privation des libertés d'un individu dans une société démocratique fondée sur des valeurs humanistes ne peut se justifier que si on le rend meilleur pour cette même société et pour lui-même. Il est donc nécessaire de s'interroger sur la façon de répondre à cette crise de l'institution pénitentiaire (Atangana, 2010).

L'un des axes essentiels de cette interrogation réside dans la recherche des outils permettant d'atteindre l'objectif de la reconstruction personnelle par des actions culturelles. Il s'agit pour le sujet de se reconstruire une personnalité par le biais de la pratique du théâtre afin de ne pas subir les vices du milieu carcéral qui conduisent le détenu dans un état de prisonnérification. En outre, le théâtre est un art qui renvoie à une activité humaine; le produit de cette activité ou l'idée que l'on s'en fait, s'adressant délibérément aux sens, aux émotions et à l'intellect. En effet, le théâtre implique diverses techniques d'expression corporelle et vocale, mais aussi plus largement visuelles et auditives, qui élabore une forme de représentation dans l'espace pouvant procéder d'un texte de théâtre ou donner lieu à son écriture.

Le système éducatif en milieu carcéral au Cameroun reste sous le contrôle du personnel pénitentier chargé de leur encadrement dans le secteur formel et non formel (*idem*, 2010). Ils n'ont pas toujours les aptitudes requises pour organiser leur formation et prévoir des activités de loisir parallèles notamment la danse, la musique et le théâtre. De plus, les activités de loisir souvent pratiquées en milieu carcéral sont visibles pendant les fêtes de fin d'année ou lors de l'ouverture de la semaine culturelle. Cette faible pratique des activités culturelles limite le temps de loisir et par conséquent accentue leur état de prisonnérification.

Par ailleurs dans nos prisons, l'état d'acculturation des détenus est plus mauvais que celui de la population générale. Cela s'explique d'une part parce que, avant leur entrée en détention, la plupart des prisonniers cumulent les facteurs de risque (sanitaire et social) et d'autre part parce que bon nombre d'entre eux, par leur système même de vie avant leur incarcération, présentent des principes récurrents de rupture avec entre autre le système éducatif et culturel. Une situation qui rend isolément inapte bon nombre de détenus à l'élaboration d'un projet individuel capable d'activer efficacement des liens sociaux à la fois de qualité et durable (Mayo, 2010).

Le problème que pose cette étude est celui de la reconstruction personnelle du détenu au regard de leur niveau d'implication dans l'espace théâtral comme environnement éducatif qui leur est proposé. C'est ce que le théâtre est capable d'apporter au détenu. Pour Lenél (2011, p. 90), le théâtre appliqué à une thématique permet une prise de conscience, grâce à une analyse collective de la situation, et prétend constituer la forme d'intervention sociale la plus adaptée pour la cohésion

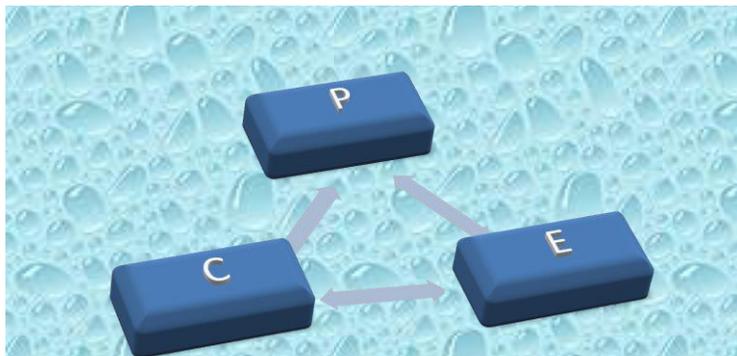
sociale. Ainsi, l'idée de la pratique du théâtre en milieu carcéral est de mettre en valeur les détenus à partir de leur parole, de leur personne, d'y donner du sens tout en favorisant la compréhension de « *l'autre* ». Les systèmes sociaux qui entretiennent les compétences de gens, leur fournissent des ressources utiles, et laissent beaucoup de place à leur auto direction, leur donnent plus de chances pour qu'ils concrétisent ce qu'ils veulent eux-mêmes devenir (Bandura, 1986). De ce fait, le détenu peut être à la fois sujet social et « *agent actif* ».

Or, la reconstruction personnelle reste peu visible de nos jours en milieu carcéral par opposition à l'état de précarité dans lequel se trouvent les détenus. À cet effet, la prison est généralement vécue par les détenus comme une sanction sociale, une privation de vie, dont ils se sentent seulement victimes. En prison plus encore qu'ailleurs, trop de personnes ont le sentiment de ne rien pouvoir faire et dire auxquels les autres accordent sincèrement de la valeur (Larouche, 2008). Ils en tirent un sentiment de dévalorisation et de révolte, souvent contenu. Leur créativité se cantonne alors à des domaines « *non-culturels* », comme la débrouille la vente des substances illicites, le tatouage ou à ce que l'on appelle à tort de l'anti-culture, comme la création d'un contre-langage. Il se pose donc le problème d'un espace à partir duquel le détenu parviendrait à reconstruire sa personnalité par le biais de la pratique de l'acte théâtrale.

Le cadre théorique doit nous permettre de saisir la gestion du soi individuel pré et postincarcération ainsi que le travail de reconstruction personnelle qui induit le repositionnement du sujet. Nous nous appuyons sur le modèle de causalité triadique de Bandura (1986, 2003) appelé encore déterminisme réciproque. Pour comprendre comment le détenu parvient à gérer ses attentes personnelles et les attentes sociales. La pertinence de ce cadre théorique repose sur le fait que le détenu tient compte de son travail de reconstruction personnelle lorsqu'il est soumis à des tensions existentielles. Ainsi, le détenu est sujet lorsqu'il est capable de passer de son état de prisonnérification à celui d'une reconstruction personnelle; il parvient alors à gérer les tensions existentielles qui peuvent exister quand il voudra concilier les déterminismes du comportement avec ceux de son environnement de vie et de sa personne.

Bandura (1986) met en évidence le modèle de réciprocité causale. Ce modèle prend en compte le comportement. Dans la théorie sociocognitive, la fonction psychologique est analysée à travers une causalité réciproque triple. C'est dire que les différents facteurs, tels que la personne, le comportement et l'environnement interagissent deux à deux et de façon variable en permanence. Comme le précise Bandura (1986), l'influence de ces facteurs est relative en fonction des activités et des circonstances. Ces actions réciproques exercent une influence les uns sur les autres. Les individus sont à la fois producteurs et produits de leur société (Bandura, 1986).

De plus, le « *temps* » explique également pourquoi les interactions ne sont pas simultanées. Il faut très souvent attendre pour voir apparaître l'effet de nos actes et par ce fait les conséquences. La triade permet d'expliquer le comportement humain, selon différentes approches. Le schéma ci-dessous nous permet de mieux comprendre toutes les interactions possibles et ainsi analyser l'individu face aux situations et aux actions mises en œuvre.



**Figure 1. Schéma des déterminismes réciproques dans la théorie sociale cognitive de Bandura (1986, p. 17)**

Bandura (2003, p. 55) montre que: « *si les gens ne sont pas convaincus qu'ils peuvent obtenir les résultats qu'ils souhaitent grâce à leur propre action, ils auront peu de raison d'agir ou de persévérer face aux difficultés* » et donc peu de chance d'atteindre le but qu'ils s'étaient fixés. Inversement, si les gens ont une perception élevée de leur capacité à réaliser l'objectif visé, ils vont tout mettre en œuvre pour y arriver. Et de fait, leur SEP va contribuer fortement à leurs performances même si leurs aptitudes initiales jouent un rôle indéniable.

## **2. Méthodologie**

L'étude menée à la prison centrale de Yaoundé durant la période allant du 8 Septembre 2021 au 13 Décembre 2021 a reposé sur une méthodologie qualitative et, plus spécifiquement, pour le récit de vie thématique du détenu dans son environnement carcéral. Il s'agissait pour notre recherche de la période de vie centrée pendant l'incarcération.

Cependant, ont été aussi considérées les périodes précédant celle-ci puisque nous voulions analyser le processus de reconstruction personnelle du détenu, ce qui nous obligeait à un va-et-vient. C'est ce récit intérieur que nous avons cherché à recueillir afin d'identifier les repositionnements identitaires qui découlent de son état de prisonnérification. Notre échantillon se compose de 10 sujets, âgés de 16 à 25 ans, la moyenne étant de 21,8 ans.

Nous ne voulions pas forcément avoir un nombre égal d'hommes et de femmes, mais nous cherchions plutôt à avoir une diversité de situations (durées, nombre de la détention, motifs, mode de vie actuel, activités pratiquées, etc.), ce qui, cependant, était plus difficile à contrôler. Mais, comme l'affirment Labelle et Levac (2007, p. 17) : « *À chacun son histoire* ».

## **3. Collecte des données**

Nous avons travaillé de manière raisonnée avec 10 sujets et 2 responsables de prison. Les 10 répondants, S'ils avaient des points en commun, avaient effectivement

chacun une histoire bien à eux et répondaient tous aux critères préalablement définis. Pour faire partie de ce groupe humain, nous avons défini les critères suivants : en rupture quasi totale avec les instances institutionnelles (famille, travail salarié, école, etc.) ; notamment : qui démontre un fort sentiment de replis sur soi-même ; qui ne pratiquait pas déjà des activités de loisirs qui auraient une influence sur sa personnalité ; qui a déjà purgé une peine minimale de six mois et qui pratique les activités de théâtre régulièrement depuis une période de deux mois. C'est sur la base de ces critères que nous avons la population d'étude présentée dans le tableau suivant :

**Tableau 1. Présentation des répondants**

RÉPONDANTS	Âge	Situation judiciaire	Durée actuelle de l'incarcération
D1	22 ans	Probation de deux ans	Un an
D2	16 ans	N'est pas encore jugé	Six mois
D3	24 ans	Probation de 18 mois	Un an et deux mois
D4	25ans	Probation de 3 mois	2 ans
D5	24ans	Probation de 3 ans	1an (reste encore 2ans)
D6	20 ans	N'est pas encore jugé	9 mois
D7	23ans	Probation de 5 ans et six mois	2ans (reste encore 3ans)
D8	16 ans	N'est pas encore jugé	08 mois
D9	24 ans	Probation de 6 ans	A déjà purgé une peine d'un an et 7 mois (reste encore à purgé 4 ans et 5 mois)
D10	23 ans	Probation de 8 ans	A déjà purgé une peine de deux ans et six mois (reste encore à purger 5 ans et six mois)

*Source : Auteur*

Concernant les responsables, au départ, nous avons identifié les responsables du centre éducatif de la PCY, le responsable des affaires culturelles et sportives et le Régisseur de ladite prison. Toutefois, nous avons pris en compte les critères de sélection suivants : s'intéresser aux affaires culturelles et sportives ; être un responsable ayant une vision globale sur l'encadrement des détenus ; mettre en œuvres les activités culturelles dans ladite prison visant à améliorer le mode ; de vie des détenus dans le domaine du loisir. À l'arrivée, au regard du respect de ses critères nous avons mené des entretiens avec deux (2) responsables à savoir : le responsable des activités culturelles et le Régisseur de la prison.

**Tableau 2. Récapitulatif des répondants**

POPULATION	EFFECTIF
Détenus remplissant nos critères de sélection	10
Responsables	02
TOTAL	12

*Source : Auteur*

#### **4. Analyse**

Pour accéder facilement à certaines informations, nous avons eu recours à l'entretien. Celui-ci s'adressait principalement aux détenus respectant nos critères de sélection. Pour les détenus, ces entretiens se sont faits suivant un canevas bien défini, c'est-à-dire caractérisé par des questions formulées à l'avance. Ces entretiens étaient précédés par la présentation du formulaire de consentement éclairé aux participants.

L'intérêt était de matérialiser l'accord entre l'interviewer et nous d'une part et, d'autre part, de préciser l'aspect confidentiel des informations recueillies. Ces entretiens étaient précédés par la présentation du formulaire de consentement éclairé aux participants. L'intérêt était de matérialiser l'accord entre l'interviewer et nous d'une part et, d'autre part, de préciser l'aspect confidentiel des informations recueillies.

La durée des entretiens était en moyenne de 40 minutes. Les entretiens avec les responsables se sont déroulés dans leurs lieux de service, leur bureau respectif, principalement pour le Régisseur et le responsable des activités culturelles. Alors qu'avec les détenus, elles se sont déroulées dans la grande salle d'informatique. L'heure de l'entretien était fonction de la disponibilité du répondant.

L'analyse des entretiens a été effectuée à partir d'une analyse de contenu. Comme le soulignent Pourtois et Desmet (1988, p. 199), l'objectif de l'analyse de contenu « ... est de comprendre les communications au-delà de leurs significations premières » et devrait articuler rigueur scientifique et richesse de la subjectivité.

#### **5. Considérations éthiques**

Ces entretiens étaient précédés par la présentation du formulaire de consentement éclairé aux participants. L'intérêt était de matérialiser l'accord entre l'interviewer et nous d'une part et, d'autre part, de préciser l'aspect confidentiel des informations recueillies. Pendant l'entretien, nous nous sommes servis d'un enregistreur téléphonique (après consentement de notre interlocuteur) pour capter les discours des enquêtés afin de garantir un recueil exhaustif et intégral des données.

#### **6. Résultats**

L'efficacité de la méthode tient au fait que le détenu a la possibilité de se reconstruire en renouvelant sa personnalité. Il est question pour nous de vérifier dans quelle mesure, le théâtre, présenté comme air transitionnel peut activer le développement et l'adaptation du détenu dans son environnement. À partir de là, il

s'agira d'aborder la perception du théâtre comme environnement imposé à la reconstruction personnelle ; ensuite, envisager le théâtre comme environnement choisi à la reconstruction personnelle et du théâtre comme environnement construit à la reconstruction personnelle.

### **6.1. Perception du théâtre comme environnement imposé à la reconstruction personnelle**

En regard des analyses sur le sujet, nous constatons que la perception du théâtre diffère en fonction du détenu. Les avis divergent en fonction de leurs sensibilités, de leurs envies et de l'image qu'ils voudraient renvoyer.

En ce qui concerne la gestion des attentes identitaires, le détenu voudrait avoir le contrôle de lui-même, il voudrait se reconstruire à travers la pratique du théâtre. Le problème qui en ressort se situe au niveau du détenu lui-même, qui voudrait acquérir une identité différente de celle qu'il épouse pour le moment.

Ainsi, il cherche à concilier reconnaissance sociale et accomplissement personnel. La pratique du théâtre en milieu carcéral comme environnement choisi, favorise la reconstruction personnelle du détenu qui cherche à concilier ses déterministes psycho et sociocognitifs que sont les facteurs personnels et comportementaux avec ceux de son nouvel environnement de vie. Il s'agit par exemple pour le sujet de se reconstruire une personnalité par le biais de la pratique du théâtre afin de ne pas subir les vices du milieu carcéral qui conduisent le détenu dans un état de prisonnérification.

### **6.2. Le théâtre comme environnement choisi à la reconstruction personnelle**

Le but ultime de l'individu est de concilier ses trois sphères identitaires : avoir de l'estime pour lui-même et des autres pour ce qu'il s'est engagé à faire et fait de sa vie. À travers ce travail continu de construction de son identité, l'individu cherche à atteindre trois sentiments.

L'individu ne parvient jamais à atteindre ces trois sentiments parfaitement ni de façon définitive. C'est pourquoi, à travers cet effort permanent et continu pour concilier ses formes d'identité, l'individu ressent inévitablement à certains moments un sentiment d'incomplétude, d'insatisfaction et de souffrance que l'auteur appelle tension existentielle.

### **6.3. Le théâtre comme environnement construit à la reconstruction personnelle**

L'analyse des résultats a révélé ici que le peu d'activité disponible et la routine carcérale semblent avoir des effets sur les capacités cognitives du détenu qui peut trouver plus ardu de réfléchir et résoudre des problèmes, difficultés aussi liées à l'environnement restrictif et à la perte de contrôle et de choix. Cela amène à conclure que les activités théâtrales en milieu carcéral influent sur les facteurs motivant le comportement du détenu pendant et au terme de sa purge. Ainsi, malgré la répression de l'environnement carcéral, le détenu pourra choisir de se préparer à sa

sortie. À cela il adhère à la pratique des activités de théâtre proposées dans ce nouvel environnement afin de se reconstruire.

## 7. Discussion

L'objectif de cette étude est d'analyser les effets du théâtre comme aire transitionnelle de créativité. La théorie sociale cognitive de Bandura est celle qui a été utilisée. Cette dernière a fait ressortir les déterminants suivants : la Perception du théâtre comme environnement imposé à la reconstruction personnelle, le théâtre comme environnement construit à la reconstruction personnelle et le théâtre comme environnement choisi à la reconstruction personnelle.

Perception du théâtre comme environnement imposé à la reconstruction personnelle, Il ressort des données recueillies de D2 que la pratique des activités théâtrales permet de lutter contre les effets de la prisonnisation qui peuvent être une timidité excessive, le repli sur soi.

Pour D2, le problème réside au fait que l'incarcération constitue une expérience traumatisante et une épreuve par rapport à la norme sociale de conformité ; épreuve qui implique la privation de liberté, mais aussi le suivi des règles collectives, des privations matérielles, des frustrations et la perte de droits ou d'autonomie.

Ces résultats confirment les écrits de Bajoit (2000) et permettent de comprendre comment le jeune du milieu carcéral peut gérer ses attentes identitaires et ceux des autres. Par ailleurs ce modèle théorique rend compte du travail de construction identitaire du sujet qui est soumis à des tensions existentielles. Ainsi l'être humain est capable de gérer les tensions entre ce que les autres attendent de lui et ses attentes personnelles.

Par ailleurs, la prison modifie radicalement les liens sociaux et les réseaux de sociabilité et donc, affaiblit le sentiment d'appartenance à un groupe à partir duquel l'individu peut situer son identité par rapport à ce groupe et à la société et qui peut le valoriser. Cet affaiblissement des liens sociaux fragilise en retour le lien qui unit l'individu à la société et qui assure la cohésion sociale. Pour Larouche (2008), l'individu ne peut s'empêcher d'être sujet parce que sa conscience l'amène à pouvoir refuser de se soumettre au social.

Bajoit (2004) identifie ici trois sphères constitutives de l'identité personnelle : le but ultime de l'individu est de concilier ces trois sphères identitaires : avoir de l'estime pour lui-même et pour les autres en ce qu'il s'est engagé à faire et fait de sa vie. À travers ce travail continu de construction de son identité, l'individu cherche à atteindre trois sentiments. L'individu ne parvient jamais à atteindre ces trois sentiments parfaitement, ni de façon définitive. C'est pourquoi, à travers cet effort permanent et continu pour concilier ses formes d'identité, l'individu ressent inévitablement à certains moments un sentiment d'incomplétude, d'insatisfaction et de souffrance que l'auteur appelle tension existentielle.

Concernant le théâtre comme environnement construit à la reconstruction personnelle, on peut dire que des repères créés de par la consommation de l'acte théâtral, il ressort des données recueillies de D3, que cette activité est un moyen d'occupation en vue de faire passer le temps en prison pour lui, adhérer à cet

environnement permet d'être conscient des actes qu'on pose, d'être responsable, de se créer une identité donc d'avoir des repères qui propres.

Pour D7 que la pratique du théâtre permet au détenu de se faire comprendre, car le théâtre met en évidence l'expression, la voix. Ainsi, celui qui pratique le théâtre en milieu carcéral aura plus tard la possibilité de se retrouver plus facilement dans son milieu scolaire et professionnel à sa sortie de prison.

Cela confirme les travaux de Ndjemoua (1993) qui a réalisé une étude globale sur la révision des activités de loisir dans les établissements pénitenciers du Cameroun. Il part du constat selon lequel un « mythe » de loisirs pèse sur les prisons. Il montre que l'animateur peut aider les individus par une éducation appropriée, à améliorer leurs conditions de vie tant matérielles que morales ; les adapter aux circonstances nouvelles de la crise économique et sociale qui a secoué notre pays. Ces individus peuvent réaliser leur plein épanouissement en déterminant l'orientation de cette action selon leurs aspirations, leurs besoins et leurs traditions.

Tatchouang (2009, p. 46) quant à lui, a proposé un ensemble de techniques et stratégies d'animation en milieu carcéral dans sa vision de la nouvelle dynamique de l'emprisonnement. Pour lui, l'emprisonnement devrait consister en un certain nombre d'actions dont l'éducation, la formation, la production, les activités socioculturelles et sportives.

Ebang Foya (2010, p. 64) a montré la place centrale occupée par ceux-ci dans l'accompagnement des détenus dans le régime répressif auxquels ils sont soumis ; mais aussi l'aspect épanouissement de l'individu privé de liberté. Les loisirs amènent les détenus à oublier ou à supporter la prison, à se resocialiser afin qu'ils ne récidivent plus et se réintègrent aisément dans la société libre.

Concernant le théâtre comme environnement choisi à la reconstruction personnelle, en ce qui concerne la motivation intrinsèque, Il ressort des données recueillies de D5 que la pratique du théâtre reste quelque chose de nouveau pour lui, car il pratique cette activité pour la première fois en prison.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'envie de pratiquer cette activité il ressort des données recueillies de D7 que la pratique du théâtre permet au détenu de s'accepter en tant que personne malgré son état de détenu. Pour lui un handicap physique n'est pas un frein à la pratique du théâtre dans la mesure où, bien que le corps reste un outil principal à la pratique de cette activité, il faut savoir l'utiliser même à des fins humoristes.

À partir de la notion d'expérience qui renvoie à éprouver le monde, expérimenter le réel et donc à « *comprendre, interpréter, agir et réagir à une situation sociale particulière* » (Rostaing, 2006, p. 39).

Pour l'auteure, il s'agit d'une expérience extrême telle que définie par Pollak (cité dans Rostaing, 2006, p. 39), c'est-à-dire une expérience très différente d'une expérience sociale normale en ce qu'elle se compose d'une triple expérience : celle d'une prise en charge institutionnelle enveloppante : organisation contraignante, cadre spatiotemporel précis, promiscuité, perte d'autonomie, déresponsabilisation, subordination permanente, etc. ; celle d'une remise en cause identitaire : stigmatisation de l'individu comme délinquant qui peut induire un changement dans

sa perception de lui-même, dans la perception des autres à son égard et dans la façon dont il est traité et celle d'une atteinte à la dignité : conditions de détention difficiles, absence d'intimité, fouilles corporelles, etc.

L'expérience carcérale deviendrait la condition principale de l'individu, le statut qui prédomine les autres. Toutefois, Rostaing (2006) souligne que même si les détenus sont appropriés par ce système contraignant, ils demeurent des acteurs ayant une certaine marge d'autonomie. Bien que celle-ci soit limitée par les contraintes institutionnelles, elle n'implique pas que des adaptations secondaires, mais aussi des logiques d'action permettant de négocier leur identité.

## **8. Conclusion**

Cette recherche tenait son fondement sur la nécessité de présenter les activités théâtrales comme facteurs favorables à la reconstruction personnelle du détenu dans son environnement.

Le constat est que l'état de prisonnérification dans lequel se trouve le détenu accentue sa précarité et hypothèque sa reconstruction personnelle. Or, la reconstruction individuelle via les ateliers de théâtre est de toute évidence l'un des premiers pas dans le processus de réintégration du corps social : elle ouvre la voie à une dynamique de reconstruction.

À tout prendre, il y a lieu de retenir que si les thèses de Bandura sont confirmées, il y a des aspects qui constituent encore un problème. Malgré les difficultés concrètes qui s'opposent sans cesse au déroulement de l'action culturelle et artistique en prison, on peut affirmer que le théâtre constitue une voie de réponse pertinente aux effets destructeurs de l'incarcération. Sa pratique favorise la construction d'un espace neuf pour le corps, la parole, l'imaginaire, le développement d'une confiance en soi et d'un rapport au collectif différent, qui sont des gages de reconstruction de l'individu.

Ce n'est que remis en mouvement dans une dynamique qui allie assurance et désir-projet, que l'individu peut aller à la rencontre d'autrui, afin de réinventer un réseau vivant entre lui et le monde qui l'entoure. Cependant, il faut aussi affirmer que le théâtre seul est relativement impuissant à transformer radicalement la situation d'exclusion dans laquelle se trouvent généralement les anciens détenus.

D'où l'intérêt de cette recherche, car le théâtre associé à la psychopédagogie concourt au bien-être du développement et de l'équilibre des individus dans le domaine de l'apprentissage et de la conscience de soi. C'est une façon d'acquérir des connaissances en utilisant le langage de l'art comme base de la préparation à la réinsertion sociale. Son essence étant la création non esthétique et l'élaboration artistique pour la santé et l'apprentissage.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Akoa, M., P. (2010). *Culture dans les prisons d'Afrique : un questionnement*. Paris : l'Harmattan.
2. Atangana A., A. (2010). *Prison Centrale de Yaoundé. Qu'es-tu devenu*. Édition CLE.
3. Bajoit, G. (2000). Qu'est-ce que la socialisation ? Dans G. F. Bajoit, J. M. Digneffe, J.M. Jaspard, Q. Nolet. *Jeunesse et société : la socialisation des jeunes dans un monde en mutation*. Bruxelles: De Boeck.
4. Bajoit, G. (2004). Les jeunes en quête de sens dans un monde incertain. *Actes du colloque Qu'attend-on des jeunes aujourd'hui ? Les jeunes et leurs valeurs*. Trois-Rivière.
5. Bandura, A. (1986). *Social foundations of thought and action: A social cognitive theory*. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall.
6. Bandura, A. (2003). *Auto-efficacité : Le sentiment d'efficacité personnelle [« Self-efficacy »]*. Paris : De Boeck.
7. Blangenais, M. (2004). *La pertinence des ateliers théâtre dans le cadre de la mission de réinsertion de la prison*. Mémoire présenté dans le cadre de DESS de développement culturel et direction de projet. Lion II/ARSEC.
8. Ebang Foya, M. B. M. (2010). *Loisirs en milieu carcéral au Cameroun : le cas de la prison centrale de Yaoundé*. Mémoire rédigé et présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation (D.C.P.J.A). INJS de Yaoundé.
9. Larouche, A. (2008). *Les effets de l'expérience carcérale sur la construction identitaire des jeunes de la rue à Montréal*. Mémoire présenté comme exigence partielle à la maîtrise en intervention sociale.
10. Levac, C., Labelle, F. (2007). *La rue, un chemin tracé d'avance ?* Refuge des Jeunes de Montréal.
11. Mayo, P., T. (2010). *Prison et société*. Paris : Édition Le Monde.
12. Ndjemoua, I. (1993). *Révision de l'animation des activités de loisir dans les établissements pénitentiaires du Cameroun : Le cas de la prison centrale de Douala (New-bell)*. Mémoire rédigé et présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation (D.C.P.J.A). INJS de Yaoundé.
13. Pourtois, J., P., Desmet, H. (1988). *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Liège-Bruxelles : Pierre Mardaga Éditeur.
14. Rostaing, C. (2006). *La compréhension sociologique de l'expérience carcérale*, (3), 29-40. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/ress.249>
15. Tatchouang, A. (2009). *Techniques et stratégies d'animation en milieu carcéral : une nouvelle dynamique de l'emprisonnement*, Mémoire rédigé et présenté en vue de l'obtention du Diplôme ENAP de Buea.